

# Rapport de Gestion

Exercice clos le 31 mars 2022

Chers actionnaires,

Ce rapport est destiné à vous présenter les comptes de l'exercice 2021, qui s'étend du 1<sup>er</sup> Avril 2021 au 31 Mars 2022.

Pour rappel, l'activité principale de la société a été jusqu'à maintenant l'installation de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiment essentiellement publiques. Cet exercice 2021 n'a pas connu d'évolution du périmètre de production puisqu'aucune nouvelle centrale n'a été lancée ; pour autant la recherche de nouvelles opportunités d'installation des s'est poursuivie.

## **Compte de résultat :**

Il retrace toutes les opérations intervenues sur l'exercice qui représentent une charge ou un produit pour la société.

Nous avons enregistré 20 609 € de vente d'électricité – contre 16 254 € en 2020. CE niveau de production est conforme à nos prévisions, même légèrement supérieur. Ceci reste notre seule source de revenu à ce jour.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 17 465 €. Les principaux postes concernent :

- 10 174 € : L'amortissement des installations. Celui-ci est réalisé sur 20 ans (correspondant à l'engagement de rachat de la production). Il s'agit d'une charge mais pas d'une dépense.
- 2 650 € d'entretiens et de maintenance, essentiellement liés au remplacement des panneaux vandalisés à Saint-Alban-de-Roche.
- 1 327 € : L'assurance des installations
- 950 € : Les honoraires du comptable
- 645 € : renouvellement des abonnements du système de monitoring (tous les 2 ans)
- 480 € : domiciliation du siège

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 4 055 € par rapport à l'exercice précédent, Cela s'explique d'une part par le changement de panneaux endommagés en contrepartie duquel nous trouvons un produit exceptionnel correspondant à l'indemnisation par l'assurance : d'autre part, une augmentation des amortissements puisque la centrale de Four avait démarré en cours d'exercice précédent.

Vous constaterez qu'il n'y a pas de rémunérations dans cette société, puisque les différentes missions sont portées par le Conseil de Gestion et les groupes thématiques, qui rassemble quelques actionnaires engagés bénévolement.

- Le résultat d'exploitation pour l'exercice réalisé est excédentaire de 6 424 € contre 2 824,83 pour l'exercice précédent.
- Compte tenu des intérêts de l'emprunt (1 654 €) et des produits exceptionnels (352 € essentiellement l'indemnité de l'assurance), le résultat net s'élève à + 7 374 € contre 4 102,11 € pour l'exercice précédent. Il s'agit donc de notre 2<sup>ème</sup> exercice excédentaire qui nous permet d'absorber les pertes des 2 premiers exercices. A noter que nous serons redevables de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 448 €.

### ***Bilan :***

Il s'agit d'une photo au 31 mars 2022 du patrimoine et des dettes de la société.

A l'actif, nous avons 205 788 € d'immobilisations, soit le coût de l'ensemble des installations réalisées ou engagées avant le 31 mars 2022 et depuis la création de la société. Il s'agit de la valeur brute, c'est-à-dire d'achat. On retrouve pour 21 756 € le montant des amortissements cumulés qui par soustraction nous donne la valeur nette de nos installations pour 184 032 €.

2 postes principaux constituent notre actif circulant pour 65 723 € :

- Le solde de nos comptes bancaires (57 020 €),
- La production d'électricité de l'exercice à facturer (5 936 €)

Au passif, le capital pour 90 200 € correspond aux actions détenues par les actionnaires, contre 62 400 € au 31 mars 2021 compte tenu de la campagne d'augmentation de capital lancée en 2021. Dans les capitaux propres, nous trouvons également la subvention accordée par la Région pour 51 834 €, ainsi que le cumul des résultats depuis la création de la société, soit - 4 843 € avant affectation du résultat de cet exercice.

Les dettes s'élèvent à 105 190 € contre 128 491 € au 31 mars 2021, essentiellement l'emprunt bancaire contracté à la Caisse d'Epargne pour 103 535 €.

### ***Participations :***

Nous sommes de plus en plus en interactions avec des structures du Nord-Isère intervenant dans le domaine des énergies renouvelables, ce qui nous a amenés à matérialiser ces partenariats par des prises de participations plutôt symboliques.

- EnerCoop : détention d'une action de 100 €, depuis que nous vendons la production de la centrale de Saint-Alban-de-Roche à cette coopérative qui distribue de l'électricité verte produite localement.
- Plan'et Soleil ; prochaine souscription d'une action de 10 €, soit 1% du capital aux côtés notamment de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et du Fonds régional OSER. Plan'et Soleil a pour objet de développer des installations de grandes surfaces sur des toitures ou ombrières sur le territoire des Vals du Dauphiné. L'entrée au capital est prévue d'ici la fin de l'exercice en cours.

- Villieu Solaire, société ayant pour projet d'installer une centrale photovoltaïque flottante sur le plan d'eau de la carrière de St Savin. Les autres actionnaires prévus sont la Société d'Economie Mixte Energisère, la CAPI et la commune de St Savin. L'entrée au capital est prévue d'ici la fin de l'exercice en cours.

***Perspectives :***

Elles sont évoquées dans le rapport d'activités, et concernent à court terme l'installation d'une nouvelle centrale d'une puissance de 100 KWc sur le lycée St Marc à Nivolas-Vermelle, ce qui permettra quasiment de doubler la puissance installée.

Cette installation sera l'occasion d'approcher un nouveau modèle en tant que tiers-financier d'une installation d'auto-consommation.

Dans la mesure où il est proposé de ne pas distribuer de dividendes cette année, les résolutions associées au rapport de gestion sont :

- L'approbation du rapport de gestion
- L'affectation du résultat, soit un bénéfice de 7 374.08 €
- Le quitus donné au Président et au Conseil de Gestion.

Florent Laval, présidente

Le 20/07/2022